



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE L'INTERNAT D'EXCELLENCE



Année scolaire 2011-2012

Collège Evariste Galois
Bourg-la-Reine



PRÉSENTATION DE L'INTERNAT



L'internat du collège Evariste Galois de Bourg-la-Reine a ouvert ses portes dans des locaux neufs à la rentrée 2011, suite à la reconstruction totale du collège sur site.

Initialement prévu pour être un internat de la réussite (lors de la décision de sa création en 2005, en même temps que celle de la reconstruction du collège), il accueille depuis cette rentrée 2011 des places labellisées internat d'excellence, du nom du programme national piloté au Ministère par la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Cet internat s'adresse à des élèves qui ne disposent pas, dans leur quotidien, des conditions nécessaires à leur épanouissement scolaire et personnel, qu'il s'agisse de conditions matérielles, éducatives ou d'environnement socioculturel.

Il est prévu pour héberger 32 internes, et à cette première rentrée, il en accueille déjà 24 (12 filles et 12 garçons), tous scolarisés au collège, sur trois niveaux :

5^{ème} : 5 élèves

4^{ème} : 12 élèves

3^{ème} : 7 élèves

Ces élèves sont originaires essentiellement du sud du département des Hauts-de-Seine et ont été inscrits à l'internat après que leurs dossiers, proposés par les Principaux de leur collège d'origine, ont été examinés par une commission départementale.

Dans le bâtiment de l'internat, les élèves sont répartis sur deux étages, dans des chambres doubles possédant chacune une salle de douche et des toilettes.

A chaque étage, il existe deux salles d'études équipées chacune de quatre ordinateurs connectés à l'Internet.

Au rez-de-chaussée, dans le prolongement de la salle à manger, les internes peuvent se détendre au foyer, sur leur temps libre, en lisant ou consultant des revues dans le coin bibliothèque, en participant à des jeux de société, etc.

Le projet pédagogique et éducatif élaboré à la rentrée 2011, qui a vocation à s'étoffer au fur et à mesure que ses premiers résultats seront évalués, a été guidé par les principes suivants :

- créer une cohérence entre les apprentissages du collège et les activités réalisées à l'internat ;
- créer un cadre structurant pour les élèves en terme de vie en collectivité ;
- offrir une ouverture culturelle à des élèves n'en bénéficiant pas dans leur environnement familial ;
- renforcer la culture numérique, notamment avec l'entrée du collège dans l'Environnement Numérique des Collèges des Hauts-de-Seine (ENC 92).

Il a été conçu selon trois axes fondamentaux :

- l'acquisition des connaissances et des compétences par tous à l'aide d'un accompagnement pédagogique et éducatif adapté ;
- l'apprentissage de la vie collective grâce à des règles communes acceptées et respectées, pour le bien-être physique et moral de tous ;
- la pratique artistique et la découverte de richesses patrimoniales locales ou de proximité.

Objectifs	Actions	Moyens	Résultats attendus et évaluation
Axe n°1 : l'acquisition des connaissances et des compétences par tous à l'aide d'un accompagnement pédagogique et éducatif adapté			
Personnaliser le suivi des élèves	<ul style="list-style-type: none"> * mettre en place un tutorat 1 professeur / 1 interne avec des bilans bi-mensuels établis suite à un entretien avec l'élève, en s'appuyant sur le carnet de liaison, les résultats scolaires, etc. * mettre en place un tutorat 1 maître d'internat / 3 ou 6 internes (selon leur quotité horaire) avec des bilans trimestriels établis à partir d'un entretien et d'une grille d'évaluation * développer l'aide au travail (après les cours, le mercredi après-midi et le soir) sous forme modulable, en fonction des besoins de chacun : par exemple organisation des études sur des thèmes de travail * accompagner les élèves dans l'usage du numérique 	Une centaine d'HSE pour la mise en place du tutorat avec les professeurs	<ul style="list-style-type: none"> * amélioration des résultats scolaires * diminution du nombre d'élèves démotivés ou en décrochage scolaire
Donner une cohérence aux apprentissages par un réel travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> * installer des groupes de travail en ligne regroupant l'équipe pédagogique de l'élève et les maîtres d'internat, par le biais de l'ENC 92 permettant une transmission de l'information en temps réel * développer le lien entre les cours et les études notamment par la mise en ligne du cahier de texte et des résultats scolaires des élèves. * communiquer un bilan trimestriel aux parents de l'internat, avec le bulletin 	Implication du professeur référent ENC, des professeurs tuteurs et des maîtres d'internat	<ul style="list-style-type: none"> * diminution du nombre d'élèves en situation d'échec en fin d'année scolaire * diminution du nombre de choix d'orientation par défaut et d'échec à l'issue des formations * réduction des écarts en terme d'orientation entre les demandes des familles et les décisions d'orientation
Créer les conditions d'une orientation raisonnée et réfléchie	<ul style="list-style-type: none"> * favoriser les rencontres régulières avec la COP * organiser des visites de lycées professionnels ou de CFA à l'occasion de portes ouvertes par exemple * aider les internes de 3^{ème} à trouver un stage dans le cadre de la semaine d'observation en entreprise, les encadrer pour la rédaction du rapport de stage et les préparer à la soutenance orale organisée au sein du collège devant un jury composé de parents d'élèves, de professionnels et de professeurs * participer aux forums des métiers (dont TOP Métiers) et à la semaine de l'orientation à Bourg-la-Reine 	Implication des professeurs principaux, des maîtres d'internat, de la Direction	<ul style="list-style-type: none"> * développement de la motivation et de l'ambition chez les élèves pour qu'ils se placent dans une perspective de réussite * orientation des élèves avec des bases plus solides en 2^{nde} générale ou professionnelle * meilleur taux de satisfaction des vœux d'orientation (obtention du premier vœu en voie professionnelle notamment)

Objectifs	Actions	Moyens	Résultats attendus et évaluation
Axe n°2 : l'apprentissage de la vie collective grâce à des règles communes acceptées et respectées, pour le bien-être physique et moral de tous			
Dispenser un apprentissage des codes sociaux et de la prise en charge de soi-même	<ul style="list-style-type: none"> * mettre en place des exigences communes pour : <ul style="list-style-type: none"> tenir son espace personnel propre et rangé avoir une bonne hygiène de vie avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée 	<ul style="list-style-type: none"> * implication du CPE et des maîtres d'internat * implication de l'infirmière scolaire * interventions de partenaires extérieurs pour la mise en place d'actions de prévention 	<ul style="list-style-type: none"> * bonne tenue des espaces personnels mais néanmoins partagés qui doivent être des lieux agréables (lit fait, armoire rangée, salle de douche nettoyée) par respect de soi et des autres * bonne image de soi et de l'internat grâce à une apparence physique soignée et adaptée
Donner une cohérence au projet éducatif en développant des règles de vie communes	<ul style="list-style-type: none"> * faire du règlement intérieur de l'Internat une charte partagée par tous, notamment par la réécriture avec les élèves d'une journée type de l'interne affichée dans toutes les chambres * évaluer trimestriellement les progrès accomplis à l'aide d'une grille composée d'items répertoriant les principales règles de vie en laissant une part à l'autoévaluation des internes * favoriser l'implication des délégués de l'internat 		<ul style="list-style-type: none"> * diminution du nombre d'incidents dans le cadre de l'Internat (moins de dégradations, d'actes de violence, de chahut, etc) * augmentation du nombre d'initiatives et d'actions positives au sein de l'internat
Créer un climat favorable au travail des élèves et à un comportement responsable	<ul style="list-style-type: none"> * favoriser les initiatives citoyennes (notamment par le biais du CESC) * « actions santé » spécifiques à l'Internat animées par l'infirmière sur trois thèmes : <ul style="list-style-type: none"> - hygiène et puberté - le petit déjeuner - le sommeil * veille quotidienne de l'Infirmière avec entretiens individuels réguliers afin de favoriser le bien-être physique et moral de tous 		<ul style="list-style-type: none"> * développement de l'estime de soi * mobilisation et engagement dans des activités tournées vers les autres * progression vers l'autonomie
Axe n°3 : la pratique artistique et la découverte de richesses patrimoniales locales ou de proximité			
Promouvoir la pratique artistique	<ul style="list-style-type: none"> * mettre en place un atelier artistique (chant et théâtre) encadré par Mme Asselah, professeur d'Education Musicale au collège avec participation au spectacle de fin d'année du collège * mettre en place un atelier « informatique musicale » animé par M. Bricout, professeur d'Education Musicale au collège 	Une centaine d'HSE pour l'encadrement de ces ateliers	<ul style="list-style-type: none"> * création d'un sentiment d'appartenance à un même groupe et renforcement de l'esprit de groupe * développement de l'intérêt pour la musique (une des spécificités du collège avec les classes CHAM) auprès des élèves qui n'ont pas forcément accès à cet art chez eux
Faire accéder les élèves à une offre culturelle diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> * faciliter les sorties culturelles le mercredi après-midi et en soirée selon les programmations (sorties théâtre, cinéma, musée, etc) * exploiter les ressources culturelles locales en développant des partenariats (Château de Sceaux par exemple) 	Encadrement par des professeurs, le CPE, les maîtres d'internat, la Direction	<ul style="list-style-type: none"> * participation à un parcours culturel diversifié qui complète l'enseignement de l'Histoire des Arts dispensé au collège * développement de l'esprit critique * mise en valeur des acquis des internes par leur participation au spectacle de fin d'année par exemple